

Présidence : Luxembourg

739^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Vendredi 6 décembre 2013 (Kiev)

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 10 h 15

2. Président : Ambassadeur H. Wurth

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION D'UN
PROJET DE DOCUMENT AU CONSEIL
MINISTÉRIEL

Président

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la
Décision n° 9/13 (FSC.DEC/9/13) sur la transmission d'un projet de document
au Conseil ministériel ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 11 décembre 2013 à 10 h 30, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/9/13
6 December 2013

FRENCH
Original: ENGLISH

739^e séance plénière

Journal n° 745 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 9/13
TRANSMISSION D'UN PROJET DE DOCUMENT
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel le document suivant :

- Projet de déclaration ministérielle sur l'actualisation des Principes de l'OSCE régissant la non-prolifération ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter le document susmentionné.